

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 25 AVRIL 2018**

Sont présent(e)s : M^{mes} Chantal Moffet
Karine Gagnon
Karine Gaudreault
Dominique Cyr
Christine Bélanger
Hélène Bélanger

Mrs. François Auclair
Philippe Gimaïel
Frédéric Parrot

Est absent(e)s : Mme Isabelle Dorval (en congé différé)
M. Steeve Vignola

1. Mot de bienvenue

Monsieur Auclair souhaite la bienvenue à tous les membres.

Résolution : CÉ 17-18-019

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Auclair fait la lecture de l'ordre du jour. Précision à apporter : Il faudrait lire le point 3 comme suit : Approbation et suivi du procès-verbal du 7 février 2018. Aucun point n'est ajouté.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Résolution : CÉ 17-18-020

3. Approbation et suivi du procès-verbal du 7 février 2018

Monsieur Auclair demande aux membres s'ils ont des questions ou des suivis à faire concernant le procès-verbal.

Monsieur Parrot demande ce que veut dire le mot CPEE au point 7.6. Madame Moffet explique que c'est le comité de participation des enseignantes et des enseignants à l'école. Dans ce même point, c'est indiqué que nous aurons une reddition de comptes à faire. Le « nous » désigne la direction qui devra faire une reddition de comptes au ministère concernant les mesures dédiées. Ces sommes doivent être dépensées, sinon elles nous seront enlevées.

Madame Moffet ajoute qu'elle a mis des ressources supplémentaires en orthopédagogie pour les classes de 1^{re} année, 6^e année ainsi qu'au préscolaire. En ce qui concerne les

ressources numériques, beaucoup d'achats ont été faits et avec les sommes que nous recevrons, le budget devrait s'équilibrer.

La conférence pour les parents organisée par l'école Château-d'Eau et de la Source a eu lieu le 18 avril. Des certificats cadeaux ont été achetés comme prix de présence.

Monsieur Philippe Gimafel propose l'approbation du procès-verbal du 7 février 2018 et il est appuyé par madame Karine Gagnon.

4. **Question du public**

Aucun public n'est présent.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet informe les membres qu'elle fera la reddition de compte à la prochaine rencontre, soit le 6 juin.

5.1 **Conseil d'établissement**

Madame Moffet demande à ce que le conseil d'établissement du 6 juin soit à 17 h. Les membres acceptent. Madame Gagnon vérifiera si elle peut se libérer.

6. **Correspondance reçue**

Aucune correspondance.

7. **Travaux du conseil**

7.1 **Travaux à l'école de la Source – été 2018**

Madame Moffet annonce qu'il n'y aura pas de programme vacances-été à l'école cet été. La commission scolaire a fait venir des soumissionnaires à l'école pour procéder aux changements des serrures de portes. Ce chemin de clés, que nous nommons, sera payé par la Commission scolaire dans sa totalité. Ils en profiteront également pour ajuster les plans de l'école avec les bons numéros de portes et peindre les locaux où nous retrouvons la couleur orange. Budget de 25,000\$.

7.2 **Inscriptions 18-19**

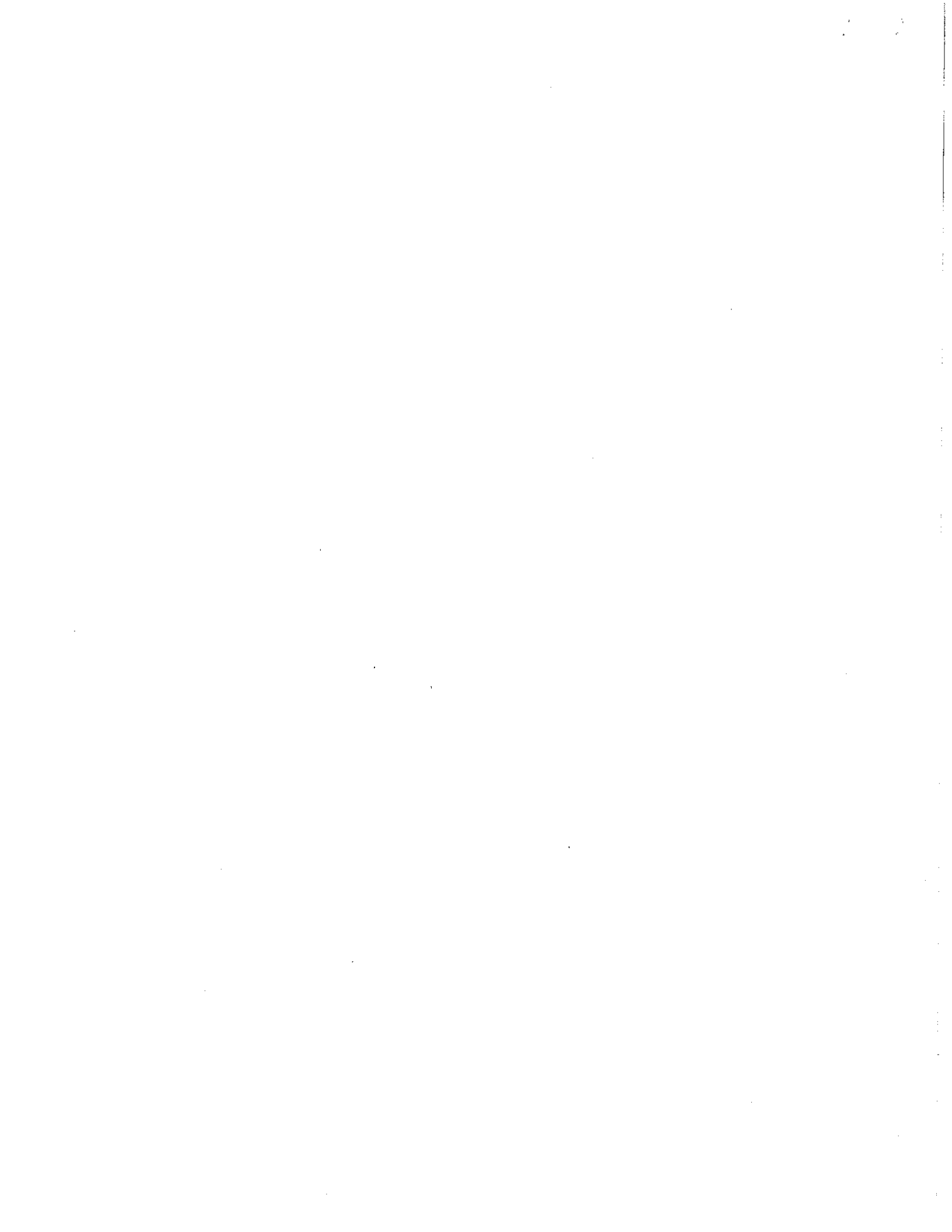
Madame Moffet fait le portrait de la situation en date du 24 avril. Un total de 166 élèves sont inscrits pour le moment. Il y aura 2 classes de 5^e année. La classe de 3^e/4^e année devient une classe de 3^e année. Pour le reste, il n'y a aucun changement. Le 2 mai, le CPEE doit se réunir pour établir le plan d'effectifs pour l'an prochain. Ensuite, il vous sera présenté.

Résolution : CÉ 17-18-021

7.3 **Frais chargés aux parents ainsi que le matériel demandé 18-19**

Madame Moffet a suivi une formation dernièrement à ce sujet suite aux recours collectifs en cours. Elle informe les membres qu'elle a dû supprimer les frais chargés aux parents pour le matériel d'arts et les sciences.

La facture du préscolaire a vraiment diminué puisqu'il y avait des frais chargés aux parents de 35\$ pour les arts dans la classe. Ce matériel devra être assumé par l'école.



Le prix des agendas a diminué, car nous n'y retrouverons plus les pages pour le service de garde. Le guide de fonctionnement et des règles du service de garde sera remis aux parents utilisateurs ou sinon sera disponible sur le site internet de l'école.

Il est noté qu'un montant maximum de 90\$ doit être demandé pour les frais chargés aux parents.

Les cahiers maison sont envoyés à la commission scolaire pour avoir un meilleur prix. Ils sont plus dispendieux, car ils ont des cartons comme 1^{re} et dernière page. Certains cartons sont aussi plastifiés en plus de l'assemblage.

L'article « Mon dictionnaire de tous les jours » pour les nouveaux élèves de la classe com 1 peut-être facturé comme matériel scolaire puisque les élèves écrivent et surlignent à l'intérieur.

Monsieur Philippe Gimaiel propose l'adoption des frais chargés aux parents pour 18-19 et il est appuyé par Madame Hélène Bélanger.

Résolution : CÉ 17-18-022

7.4 Horaire et activités de la dernière journée d'école (22 juin)

Les enseignants demandent un horaire continu pour la dernière journée d'école. Madame Moffet ne peut préciser les activités qui auront lieu, car le comité de fin d'année doit se rencontrer bientôt pour finaliser le projet.

Les élèves du régulier ainsi que les classes de communication :	Fin à 13 h 30
Les élèves du préscolaire :	Fin à 12 h 45

Madame Gagnon propose d'approuver l'horaire continu pour les élèves le 22 juin. Elle est appuyée à l'unanimité.

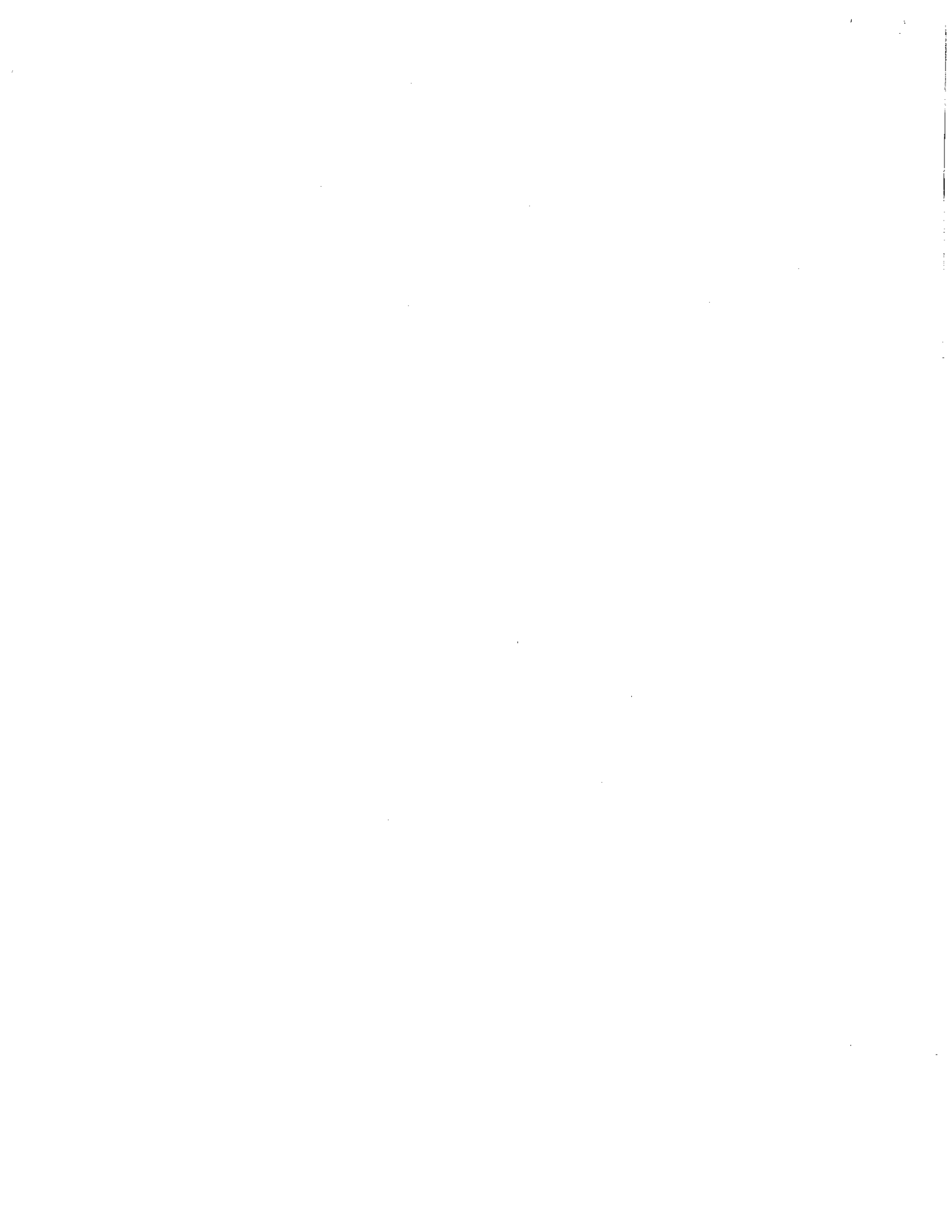
7.5 Santé globale et vie de l'école

Madame Moffet annonce qu'il y aura un spectacle de musique le 28 mai à 14 h 15. Ensuite, les élèves pourront partir avec leurs parents.

Un concours a été lancé dernièrement pour trouver un nom d'équipe à l'école de la Source lors des tournois à l'extérieur. Nous avons choisi le nom : Dynamix.

Suite au parrainage du grand Défi Pierre Lavoie, des chandails seront commandés. De plus, du matériel en éducation physique a également été commandé. L'an prochain, les écoles de l'Arc-en-Ciel et de la Source seront parrainées. Ils se sépareront 2/3 (Arc-en-Ciel) et 1/3 (de la Source). Il y aura possibilité de parrainer notre équipe via un site internet. Les parents en seront informés par l'Info-Parents.

Le Source-O-Thon aura lieu le 25 mai en avant-midi. En après-midi, il y aura une distribution d'arbres à tous les élèves. Les membres se questionnent pour faire le Source-O-Thon au début du mois d'octobre l'an prochain. Les élèves seraient peut-être plus motivés pour amasser de l'argent, car cet argent servirait pour l'année scolaire en cours. Madame Moffet en discutera avec l'équipe-école.



Résolution : CÉ 17-18-023

7.6 Service de garde

a) Tarification 18-19

Madame Moffet informe les membres d'une légère augmentation des tarifs : 8.,15 \$ à 8,20 \$ par jour pour une journée régulière et de 12, 00 \$ à 12,25 \$ pour une journée pédagogique.

Monsieur Gimaiël propose d'approuver la nouvelle tarification 18-19. Il est appuyé par madame Gagnon.

b) Guide de fonctionnement et règles de régie interne

Madame Moffet fait la lecture des modifications qui ont été apportées dans le document. Elle mentionne entre autres que les frais d'inscription pour l'ouverture du dossier de l'élève sont annulés ainsi que la nouvelle procédure qui sera prise concernant les frais chargés aux parents lors d'une absence à une journée pédagogique.

Monsieur Auclair propose d'adopter le guide de fonctionnement et règles de régie interne. Il est appuyé par monsieur Parrot.

c) Programmation des journées pédagogiques 18-19

La programmation est remise aux membres. Madame Moffet devra discuter avec la responsable du service de garde afin d'éclaircir quelques sorties proposées. Nous représenterons le document au prochain conseil d'établissement.

7.7 Accueil des élèves des classes de communication et du préscolaire

La rencontre pour l'accueil des nouveaux élèves du préscolaire aura lieu le 5 juin en après-midi à 13 h 30 et celle des nouveaux élèves des classes de communication aura lieu dans la semaine du 12 juin.

7.8 Vandalisme

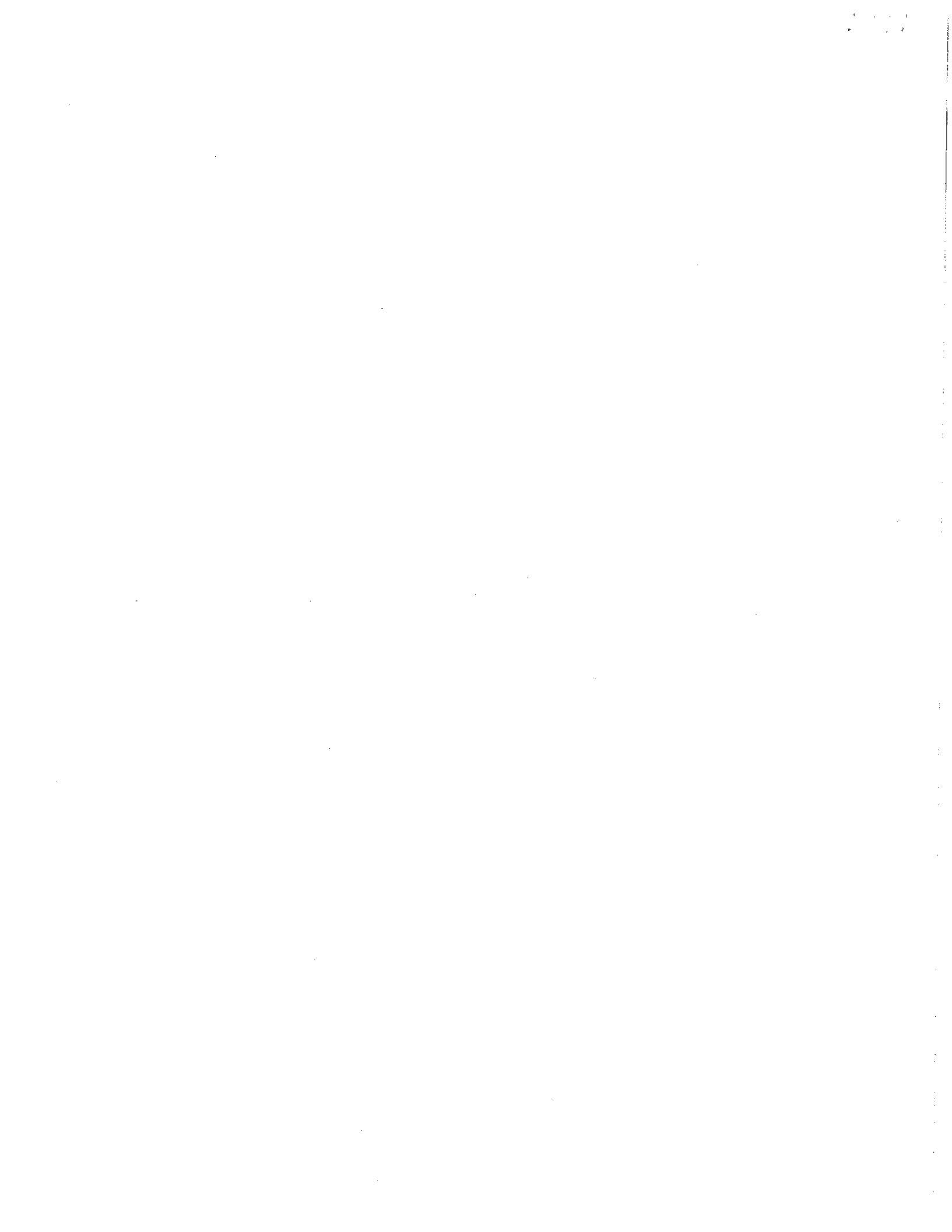
Suite au vandalisme qu'a subi la classe com 2 de madame Andrée, madame Moffet mentionne qu'aucune personne n'a été arrêtée à ce jour. Tout le matériel qui a été endommagé a été racheté. L'enseignante, des employés de la commission scolaire ainsi qu'une équipe de nettoyage sont venus dans la fin de semaine pour que la classe soit prête dès le lundi matin. Nous achèverons les factures à la commission scolaire pour remboursement. Le remboursement sera en fonction des sommes réclamées dans tous les établissements. À suivre.

7.9 PEVR (plan d'engagement vers la réussite) - sondage

Madame Moffet a fait parvenir aux membres le plan d'engagement pour qu'ils en fassent la lecture avant la rencontre. Quelques points sont lus par madame Moffet. Plusieurs commentaires sont lancés. Madame Moffet remplit le sondage avec les membres.

On demande de clarifier le concept de «établissement» à la page 13.

L'objectif d'augmenter le taux de réussite chez les élèves en difficulté (réduire l'écart).



8. **Autres sujets**

Aucun sujet n'est ajouté.

9. **Rapport du représentant au comité de parents**

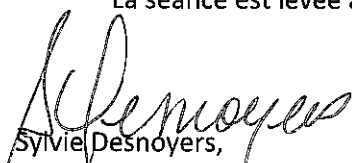
Madame Gaudreault fait un court résumé de ses deux dernières réunions. Ils ont parlé :

- d'ajout de soutien aux élèves dans les écoles;
- des frais scolaires chargés aux parents;
- d'un projet d'uniforme à Roger-Comtois et d'un jardin potager;
- d'un projet pilote de caméra dans 2 autobus pour voir ce qui se passe;
- d'une nouvelle plate-forme pour soutenir les enseignants (stratégies numériques);
- de la politique sur le passage du primaire-secondaire;
- du budget du CE;
- de la répartition des classes dans la commission scolaire;
- du nouveau site internet de la commission scolaire de la Capitale qui n'est pas du tout convivial et très complexe.

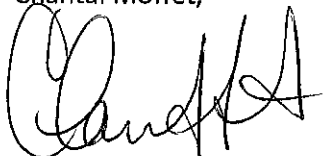
10. **Levée de l'assemblée**

Monsieur Auclair propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé par madame Bélanger.

La séance est levée à 21 h 05.


Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,


Directrice


François Auclair,

Président

